

Didier Blanchet, directeur d'études à l'Insee, analyse, de 1950 à 2000, les variations de l'âge et de la durée de la retraite. À partir des données de sept recensements (1954 à 1999), de la CNAV, et de l'échantillon inter-régimes de retraités géré par la Drees, il observe une baisse continue de l'âge moyen des départs à la retraite. Il passe, par exemple, de 64,0 ans en 1970 à 61,5 ans en 1990, avec un âge de sortie du travail nettement inférieur et de plus en plus précoce, spécialement dans le privé. La durée espérée de retraite, prenant en compte à la fois la probabilité d'y accéder et l'espérance de vie à ce moment montre un allongement de l'ordre de 4 mois par an qui ne semble pas ralentir. Il pose alors le problème de la réforme du système : faut-il intervenir sur l'âge de la retraite ? sur la durée de cotisation ? ou sur l'importance des prélèvements ? Les réformes de 1993 et de 2003 devraient inverser la tendance en retardant l'âge de la retraite.

Andrée et Arié Mizrahi, économistes de la santé, observent sur 40 ans les structures des dépenses de santé et leur évolution selon l'âge. Ils trouvent qu'entre 1960 et 2002, la part du revenu national consacrée aux dépenses de santé est passée de 3,5 % à 8,9 %. Cette augmentation, comparable à celle des autres pays d'Europe occidentale, est due conjointement aux progrès de la médecine et à l'accroissement de la demande de soins. Dès le début de l'âge adulte, les dépenses de santé augmentent régulièrement avec l'âge, sans marquer un quelconque « seuil » de vieillesse où apparaîtrait une surconsommation médicale. Il pourrait cependant y avoir un effet de génération pour ceux qui ont connu la Sécurité sociale dès leur jeunesse, car la croissance de la consommation de soins est plus rapide à partir de 1990.

Vincent Caradec, sociologue, étudie les représentations de la vieillesse dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il montre l'évolution des parcours de vie des personnes âgées, avec une nouvelle construction sociale de la vieillesse liée à la modernité. Il analyse également l'origine et la fonction sociale des nouvelles dénominations utilisées pour caractériser les personnes âgées. L'apparition au cours des années 1960 d'une catégorie « senior » et ses rapports avec les « personnes âgées » lui semble marquer l'évolution vers une plus grande individualisation des parcours de vie. Il observe aussi une certaine tension entre des catégorisations sociales imposées par les structures extérieures et l'autoperception des individus.

L'ouvrage se termine par l'analyse de neuf ouvrages parus entre 1997 et 2003 : thèses et travaux d'histoire, d'économie, ou de sociologie, qui contribuent à éclairer le problème de la protection sociale de la vieillesse, ainsi que la présentation de deux revues intéressant le Comité d'histoire de la Sécurité Sociale : les « Cahiers des Caisses de Prévoyance et de Retraite », et « Retraite et Société » publiés par la CNAV.

Jean-Noël BIRABEN

Susannah OTTAWAY, *The decline of life. Old age in eighteenth-century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

La mise en place des systèmes de retraites est un processus complexe, dont l'étude nécessite une analyse historique de long terme. Si le XIX<sup>e</sup> siècle apparaît incontestablement comme un moment-clé, on ne peut le comprendre, argumente Susannah Ottaway, sans remonter au XVIII<sup>e</sup>. Une façon d'aborder ce problème est de se demander comment les personnes âgées survivaient lorsqu'il n'y avait pas de retraites. Mais, comme le montre brillamment l'auteur, la vraie question est plutôt

de savoir s'il existait effectivement des personnes âgées. En ce sens, ce livre traite de l'invention de la vieillesse. L'argumentaire est simple : pour que se pose le problème de la prise en charge des personnes âgées, il faut d'abord que les personnes âgées deviennent un groupe à part entière au sein de la société. Pour Susannah Ottaway, c'est parce que, peu à peu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les vieux apparaissent en Angleterre comme un groupe distinct, du fait des difficultés qu'ils ont à s'assumer, que se pose le problème de leur place dans la société et donc de leur éventuelle dépendance.

L'idée qui prévaut dans la société anglaise de l'époque veut que tout un chacun soit indépendant, y compris les personnes âgées. Dès lors, le premier objectif des individus en fin de vie est de s'assurer cette indépendance (autonomie financière et résidentielle ou liberté de mouvement). Cette exigence apparaît comme une constante tout au long du siècle, les plus vieux doivent d'abord compter sur leurs propres ressources, travail et épargne. Le problème se pose lorsque les personnes âgées ne sont plus en mesure (en particulier physiquement) d'assurer seules leur indépendance. Surgit alors le spectre d'un « internement » dans les *workhouses*, qui deviennent, au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle, de véritables maisons pour les vieux.

Cet ouvrage tire profit d'un important travail d'archive, qui a permis l'accumulation d'un matériel considérable sur l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. La diversité des sources utilisées, alliant agrégats nationaux et études détaillées d'échantillons locaux, données quantitatives (registres paroissiaux ou registres d'application des Poor Laws) et données qualitatives (*diaries*, correspondance épistolaire) permet de repenser l'histoire de la vieillesse et l'évolution de la perception des vieux au cours de ce siècle.

Si le groupe des enfants apparaît bien identifié et défini au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, tel n'est pas encore le cas des personnes âgées. Elles le deviennent lentement au cours de cette période qui marque, selon Susannah Ottaway, le passage d'une définition fonctionnelle de la vieillesse (par le déclin physique qu'elle occasionne) à une définition par l'âge, qui se stabilise peu à peu autour de soixante ans.

Tamara Hareven avait noté que trois éléments sont nécessaires à l'apparition d'un nouveau *life stage*, c'est-à-dire d'un groupe à part entière se distinguant des autres par l'âge. Susannah Ottaway montre que ces conditions sont réunies dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut d'abord que les individus concernés perçoivent eux-mêmes la vieillesse comme une étape spécifique de la vie. Or, à l'époque, la plupart des individus ont acquis une notion relativement correcte de l'âge (le leur ou celui des autres). La seconde condition suppose l'existence d'une définition du *life stage* par les « *professionnels* ». Là encore, l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle se révèle un terrain fertile puisqu'elle voit fleurir des publications concernant la vieillesse et le vieillissement, qui mettent en évidence l'intérêt croissant pour les personnes âgées, de la part des médecins notamment. Dernier point, l'administration intègre et consolide la définition, constitutive d'un groupe, ici les personnes âgées, en raison notamment d'une utilisation de plus en plus systématique de l'âge dans les registres publics.

Cette convergence dans la perception des personnes âgées explique l'apparition d'une catégorie particulière fondée sur une définition stable : les plus de soixante ans deviennent des vieux. Si l'accumulation de sources et d'exemples permet d'examiner la conception de l'âge et des *life stage* dans de nombreuses catégories de la société anglaise, les mécanismes qui président à la création des personnes âgées comme catégorie distincte ne sont pas toujours clairement établis.

En particulier, l'évolution historique de la perception de la vieillesse semble être moins linéaire que ne le suggère l'auteur.

Les moyens de survie des personnes âgées apparaissent donc comme un enjeu décisif, avec notamment l'arbitrage entre indépendance et aide extérieure. L'un des mérites de l'ouvrage est de prendre en compte, grâce à l'étude détaillée d'une grande variété de sources, l'idée que se fait la société de cette subsistance. Il ne s'agit pas seulement d'étudier comment les vieux assuraient leur quotidien mais surtout de décrypter ce que la société attendait d'eux. Le fossé entre les normes et la réalité aboutit *in fine* à l'acceptation progressive d'une nécessaire prise en charge des plus démunis.

Si travailler reste un devoir pour tous et à tout âge, la décrépitude physique et les maladies empêchent souvent l'accomplissement de cet idéal au fur et à mesure que les individus vieillissent. En ce domaine, l'auteur souligne que les mêmes schémas de pensée (continuer à travailler) s'appliquent aux hommes et aux femmes, ce qui traduit une relative égalité selon le sexe. Les inégalités devant le travail aux grands âges se révèlent plus prononcées selon les classes sociales que selon le genre.

Dans tous les cas, le fait d'être âgé ne suffit pas à lui seul pour arrêter de travailler ou avoir droit à une quelconque assistance. Les multiples exemples invoqués par l'auteur montrent que même l'aumône, qu'elle soit privée ou paroissiale, s'accompagne le plus souvent d'une contrepartie en travail, même symbolique. Il en est ainsi du vieux domestique qui reçoit un peu d'argent en échange d'un travail de moins en moins effectif avec l'âge.

L'autonomie, à tout âge mais particulièrement dans la vieillesse, passe par l'indépendance résidentielle. Un chapitre entier de l'ouvrage est consacré aux difficultés, pour les personnes âgées, à maintenir cette indépendance. Tant que le couple est intact et que l'un au moins de ses membres peut travailler, tout va bien. Les problèmes surgissent lorsque la femme se retrouve veuve, que l'âge réduit les capacités de travail ou que l'épargne individuelle s'amenuise. L'indépendance résidentielle met en évidence la très forte hétérogénéité des conditions de vie au sein même du groupe des personnes âgées.

Des différences entre hommes et femmes tout d'abord, avec des remariages beaucoup plus importants chez ceux-ci que chez celles-là. C'est une constante de l'histoire de la vieillesse, la veuve est toujours moins bien pourvue que le veuf, notamment du fait de la perte du travail de son mari qui met en péril son autonomie financière. Pourtant Susannah Ottaway tempère cette image excessive et souligne que, dans la majorité des cas, les testaments confient la quasi-totalité des biens à la veuve. La raison principale semble être le peu de confiance dans la capacité (ou la volonté) des enfants à aider leurs parents âgés.

L'aide familiale n'est cependant pas absente et se traduit souvent par des liens affectifs importants, soutien indispensable au quotidien. Ce soutien est cependant différencié selon le niveau socio-économique, les plus pauvres n'ayant pas les moyens matériels de subvenir aux besoins, même les plus élémentaires, de leurs parents âgés. Ce sont ainsi les personnes âgées les plus pauvres qui ont le plus besoin d'aide mais dont la famille est le moins à même de leur en fournir. Le cas extrême est celui des enfants qui reçoivent de l'argent de la part des *overseers*<sup>(1)</sup> pour l'hébergement de leurs parents.

---

<sup>(1)</sup> Les *overseers* sont les membres de l'administration chargés d'appliquer les Poor Laws.

La situation des plus pauvres parmi les personnes âgées se dégrade à la fin du siècle. Pour des raisons structurelles tout d'abord, la diminution du nombre d'emplois agricoles entraîne une concurrence entre les jeunes et les vieux, qui en sortent perdants. Pour des raisons conjoncturelles ensuite, puisque la crise économique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'inflation pèsent plus lourdement sur ceux qui vivent de l'épargne ou de l'aide publique. L'étude détaillée de l'application des Poor Laws dans trois villages anglais permet à Susannah Ottaway de mettre en évidence tant le fonctionnement concret de l'aide que son évolution historique. Outre de fortes disparités régionales, l'analyse précise de l'assistance montre que les Poor Laws constituent très souvent un moyen d'aider les plus âgés dans le besoin. Si l'aide ainsi fournie n'est attribuée aux jeunes que dans les moments de difficultés économiques, à l'inverse, une personne âgée qui commence à en bénéficier la recevra souvent jusqu'à son décès.

L'aide aux personnes âgées tend à s'accroître avec le temps. Cependant, si le nombre de personnes aidées augmente, la quantité de cette aide diminue, en montant mais surtout en qualité. L'aide en nature (notamment le paiement du loyer), fréquente au début du siècle, indiquait une gestion personnalisée de l'assistance. Mais, peu à peu cette forme disparaît, l'aide devenant impersonnelle et monétarisée. A ce titre, l'évolution des *workhouses* est particulièrement significative. L'auteur montre que la proportion de personnes âgées qui s'y trouvent augmente dans des proportions considérables à partir des années 1790. Or ce phénomène n'est pas dû à des raisons financières (le maintien en *workhouse* semble plus coûteux qu'une aide équivalente à l'extérieur) mais plutôt à une simplification des procédures. Les personnes âgées pauvres nécessitent beaucoup d'attention et le fait de les reléguer dans les *workhouses* permet un gain de temps aux *overseers* qui délèguent ainsi à un intendant tous les problèmes de gestion.

On peut ainsi lire de deux façons cette histoire de la vieillesse dans l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'un côté, ce siècle voit la construction sociale et institutionnelle d'une nouvelle catégorie : les vieux, constitués dès lors comme un groupe à part entière dans la société. De l'autre côté, ce groupe, homogène par rapport au reste de la société, est en lui-même très hétérogène. Les différences, liées aux appartenances de classe et de genre, conditionnent en grande partie le devenir des individus et, par ricochet, mettent en évidence la nécessité de la prise en charge d'une partie des personnes âgées.

A ce titre, le XVIII<sup>e</sup> siècle ouvre la voie à la conception contemporaine de la vieillesse et les évolutions qu'il connaît expliquent en grande partie la constitution des systèmes de retraites. Ce sont ces évolutions qui permettent notamment de comprendre pourquoi ces systèmes ont été fondés sur l'âge (*age-based*). Mais elles posent aussi un grand nombre de questions, toujours d'actualité, notamment sur l'arbitrage entre famille, communauté (charité privée) et paroisse (aide publique) ou encore sur la difficulté de maintenir une aide personnalisée.

Pour les riches, la vieillesse est réellement un « âge d'or », durant lequel ils peuvent se consacrer à la vie publique. En ce sens, au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'arrêter de travailler est encore affaire de choix individuel et non de norme sociale. Mais ce choix est terriblement inégalitaire et n'existe que pour une minorité de la population. La situation des autres ne cesse de se dégrader, à la fois pour des raisons structurelles et conjoncturelles, et finalement [they] *were pushed from the margins of independant subsistance into dependant poverty* (p. 11). L'institutionnalisation des personnes âgées, par les Poor Laws et à travers les *workhouses*, est une conséquence de cette pauvreté.

La spécificité de l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> réside donc dans la mise en place d'une véritable administration des personnes âgées. Cette gestion ne s'adresse *a priori* qu'aux plus pauvres, peu à peu entièrement pris en charge. Elle porte en germe les premiers systèmes de retraite, résultat à la fois de la construction sociale des personnes âgées comme un groupe à part entière et de la prise de conscience de leurs besoins économiques.

Lionel KESZTENBAUM

Luc BOLTANSKI, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 2004.

Le livre commence par une excellente synthèse de travaux antérieurs (notamment des recherches conduites dans les années 1950 par Georges Devereux), qui présente de façon éclairante l'avortement, considéré dans le temps long, comme un paradoxe anthropologique : pratique sans doute universelle, elle est pourtant très rarement portée dans le registre symbolique (rituels, mythes, représentations artistiques...); objet de réprobation, elle reste plus ou moins tolérée de fait tant qu'elle ne quitte pas le domaine *officieux*.

L'auteur expose ensuite les règles structurales de ce qu'il définit comme une *grammaire de l'engendrement*, en décrivant les deux puissantes contraintes normatives qui s'exercent selon lui sur l'action procréatrice. La première exige « *que soit marquée la différence entre les êtres humains engendrés par la chair et les êtres engendrés par la parole* »; c'est en *confirmant* par la *parole* l'enfant futur que les parents rendent possible la production d'un être singulier et « *irremplaçable* ». La seconde impose de ne pas « *faire subir [aux êtres non distingués par la parole] un traitement que [l'on] ne voudr[ait] pas faire subir* » aux autres êtres : *contrainte de non-discrimination*. Ces deux impératifs sont contradictoires, et c'est précisément comme « *point nodal* » de cette tension que l'avortement prend selon le sociologue toute sa signification. Nécessaire, au moins virtuellement, du point de vue de la femme enceinte, au respect de la première contrainte, l'acte devient illégitime au regard de la seconde.

C'est pour éviter le conflit intérieur induit par cette double injonction que la femme serait amenée à se référer à une *instance* extérieure ayant pour fonction de prévenir, en définissant les modalités légitimes de la relation sexualité/engendrement, l'apparition d'êtres humains *de chair* non *confirmés* par la parole. Mais cette *instance* serait aussi susceptible de permettre à la mère — en cas d'échec du dispositif —, de « *s'autoriser d'un autre* » pour exercer son pouvoir officieux d'avorter. Luc Boltanski désigne par le terme d'*arrangement*<sup>(12)</sup> cette forme de transaction, historiquement variable, et dont on peut ici retracer schématiquement les variétés successives. L'*arrangement spirituel avec le Créateur*, qui puise sa source dans l'Antiquité, limitait la sexualité à la procréation et « *exclu[ait] toute idée de sélection parmi l'ensemble des êtres venus dans la chair* ». L'*arrangement domestique avec la parenté*, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, rendait possible (voire nécessaire) l'avortement (sinon l'infanticide) en cas d'union illégitime, l'être venu dans la chair n'étant préconfirmé que lorsqu'il était destiné à trouver place dans le réseau de parenté légitime. L'*arrangement socialement utile avec l'État industriel* (caractéristique de l'époque contemporaine) avait partie liée avec un contrôle

<sup>(12)</sup> Terme qui renvoie au modèle des *cités* développées dans des ouvrages précédents par L. Boltanski.